

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 79 Géographie 3.2			
Code	PEGH3B79SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de géographie du bloc 3 vise à réactiver les concepts et les démarches géographiques mises en place au bloc 1 et 2 et à contextualiser ceux-ci dans des tâches plus complexes. Le cours permettra un approfondissement des concepts utiles à l'analyse de la réalité géographique dans toutes ses dimensions et à la mise en place de dispositifs pédagogiques nécessaires à une pratique professionnelle tant pour des cours d'EDM, de sciences humaines que de géographie dans l'enseignement secondaire.

Il offre des démarches, des analyses, des essais transférables lors de périodes de stage. En s'appuyant sur les programmes d'enseignement du secondaire, il prépare l'étudiant à toutes les dimensions de la profession propre à l'enseignement de la géographie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'explicitier l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports, ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des activités d'apprentissages pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant possède les différentes dimensions propres à l'enseignement de la géographie et mobilise celles-ci dans l'analyse de cas, de milieux exemplaires tout en faisant référence à l'évolution actuelle du monde.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH3B79SHA Géographie 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH3B79SHA Géographie 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 2			
Code	13_PEGH3B79SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à ce que l'étudiant entretienne un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et qu'il développe une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement en l'occurrence l'enseignement en secondaire de la géographie, de l'EDM et de FHG en particulier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant mobilise les savoirs mis en place dans le bloc 2 en vue de l'enseignement en secondaire de l'organisation spatiale des milieux bioclimatiques et milieux urbains, des aléas et risques naturels liés à ces milieux à l'échelle mondiale et l'échelle locale. Il s'approprie également la méthodologie propre à cette matière.
2. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant mobilise les savoirs liés aux notions telles que les migrations et/ou l'accès à l'eau et/ou les risques naturels et/ou l'étalement urbain définis par le programme de FHG de l'enseignement qualifiant.
3. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant crée des séquences didactiques pour amener les élèves à construire des apprentissages propres au programme de géographie, de FHG et d'EDM ainsi que de l'enseignement différencié.
4. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant localisera, situera les grands repères spatiaux du monde, mais également les lieux en référence à l'actualité.
5. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant travaille sur la planification des apprentissages à mettre en place en secondaire.
6. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant présente la lecture d'un ouvrage précisé au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Analyse et construction de situations d'apprentissage dans les cours du secondaire qui comprennent de la formation géographique : intégrer les sujets de l'actualité ou les grands enjeux (réchauffement climatique, développement durable...), identification des éléments essentiels dans les programmes, les conditions de l'hybridation des apprentissages en géographie, les conditions de la classe inversée en géographie...

Notions et concepts spécifiques aux thèmes du cours de FHG en lien avec l'étalement urbain et les flux migratoires. Analyse et construction de situations d'apprentissage en lien avec ces éléments. Les différents programmes dans le qualifiant : le plein exercice, l'alternance en article 49, l'alternance en article 45 et la 7e PC : comparaison des programmes et analyse de situations d'apprentissage.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage au point 2 se fera sur la base d'activités individuelles ou collaboratives (productions géographiques en lien avec la maîtrise des contenus des programmes et le métier d'enseignant). Ces productions seront ponctuées de temps de structuration des connaissances ou de clarification de procédures à suivre. Les productions et les structurations alimentent progressivement un portfolio d'apprentissage (format numérique en ligne).

Dispositifs d'aide à la réussite

Les activités sont réalisées sous la guidance de l'enseignant. Les productions (celles de référence) sont accompagnées de critère de qualité afin que chacun puisse se situer par rapport à ce qui est attendu et puisse poser les questions utiles pour lever les difficultés rencontrées.

Le portfolio d'apprentissage peut être alimenté par des productions des pairs.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Programmes d'enseignements : Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation géographique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14.

Référentiels mobilisés pour la rédaction des programmes : « Socles de compétences », « Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques - géographie », et « Compétences terminales et savoirs communs - humanités professionnelles et techniques - formation historique et géographique »

Le portail des sciences humaines de la FESeC

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours disponibles sur la plateforme, sur le portail des sciences humaines de la FESeC et le wiki des sciences humaines et sur le portail ArcGIS Online.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte :

- sur les productions en cours d'apprentissage et des travaux pour 50% des points ;
- sur un examen oral pour 50 % des points.

L'examen oral porte sur la maîtrise des savoirs géographiques prévus dans les programmes d'étude du secondaire et sur les aspects théoriques de la didactique en prenant appui sur les éléments disponibles dans le portfolio d'apprentissage.

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant préviendra au plus vite l'enseignant, et présentera de sa propre initiative ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation.

Au Q3, les travaux feront l'objet d'améliorations selon des critères communiqués. Ces améliorations comptent pour 30 % des points et l'examen oral (la maîtrise des savoirs géographiques prévus dans les programmes d'étude du secondaire et sur les aspects didactiques) compte pour 70% des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	50	Trv	30
Période d'évaluation			Exo	50	Exo	70

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Le TJ du Q2 sera reporté en Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).